

ENERCAL ADHÈRE À LA CHARTE ÉCOMOBILITÉ DE L'ADEME



Acteur engagé de la transition énergétique, Enercal signe, ce mardi 9 octobre 2018, la charte écomobilité de l'ADEME et présente 5 actions en faveur de déplacements éco-responsables.

Contact Presse

Nathalie KUREK

Responsable de la communication

Tél. 250 271

Mob. 77 31 41

E-mail : n.kurek@enercal.nc

Enercal, acteur majeur de la transition énergétique engagé vers l'écomobilité

Premier producteur d'électricité d'origine renouvelable, transporteur et gestionnaire du système électrique calédonien, distributeur dans 26 des 33 communes du territoire, Enercal est l'opérateur intégré du système électrique calédonien et l'acteur majeur de la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie.

D'abord engagée dans l'écoresponsabilité à travers la maîtrise de l'énergie, Enercal a très vite généralisé ses actions, parmi lesquelles :

- l'étude, lancée en 2015, sur l'impact du développement des véhicules électriques sur le système électrique calédonien...
- le développement de solutions destinées à réduire le temps de trajet de ses agents : vidéo-conférence, délocalisation des formations...

Aujourd'hui, forte de quelques expériences réussies dans le domaine de l'écomobilité, Enercal souhaite adhérer à la charte écomobilité de l'ADEME pour partager sa démarche d'entreprise éco responsable avec trois objectifs concrets :

- Réduire l'empreinte carbone
- Réduire le nombre de véhicules
- Améliorer la sécurité, la santé et le bien-être des utilisateurs

La stratégie d'Enercal s'appuie sur 3 points clés :

- Développer la veille technologique et le benchmark
- Favoriser l'innovation
- Expérimenter pour ensuite développer



5 actions Enercal en 2019

➤ Géolocalisation

Un système de géolocalisation est déployé au sein d'Enercal depuis février 2017.

Objectifs : contribuer à la sécurité des agents en priorité, optimiser l'utilisation des véhicules, réduire la taille du parc de véhicules donc les coûts d'entretien et l'empreinte carbone de l'entreprise.

Il est aujourd'hui mis en œuvre à hauteur de 80% et vise un déploiement total d'ici juin 2019.

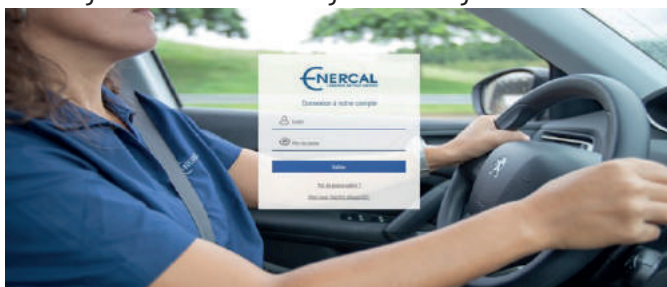


➤ Autopartage

Enercal a expérimenté une solution d'autopartage qu'elle développe depuis juillet 2018.

Objectifs : optimiser la taille du parc automobile et faciliter l'utilisation des véhicules, tant pour le gestionnaire que pour l'emprunteur.

L'accès à l'autopartage, en versions informatique et mobile, est aujourd'hui généralisé à tous les agents du siège social.



➤ Suivi du parc automobile

Depuis juillet 2017, Enercal a mis en place une comptabilité analytique des coûts d'entretien de sa flotte automobile.

Objectifs : suivre mensuellement les indicateurs relatifs aux frais de gestion de la flotte d'entreprise pour permettre de rationaliser et globaliser les achats associés aux véhicules.

La démarche est aujourd'hui pérenne et prouve son efficacité.



Garantir la sécurité des agents et optimiser l'utilisation de la flotte automobile

250 agents

170 véhicules

Bénéfices :

-25% de coût d'entretien

Réduction des émissions de CO²

Optimiser la taille du parc automobile et son fonctionnement

100 agents

30 véhicules

Bénéfices :

-30% d'achat de véhicules

Optimiser l'entretien des véhicules

170 véhicules

Bénéfices :

Rationalisation des achats

Je roule au solaire

En 2015, Enercal installe sur son siège social un premier carport solaire avec borne de recharge destinée à l'Expérimentation du Véhicule Electrique en Nouvelle-Calédonie (projet EVE).

L'étude a révélé la nécessité, en Nouvelle-Calédonie dont le système électrique est encore à 80% carboné, d'adosser l'usage d'un véhicule électrique à une production d'électricité solaire.

Aujourd'hui, Enercal développe sa flotte électrique et prévoit d'installer un deuxième carport en janvier 2019 qui pourra recharger 2 véhicules électriques supplémentaires.

Objectifs : développer la flotte électrique Enercal rechargée au solaire pour limiter les émissions de CO² lors de la conduite et lors de la recharge.



Se déplacer sans émission de CO²
4 véhicules électriques

100 agents

Bénéfices :

6 tonnes de CO² par an

Formation à la conduite d'un véhicule 4x4

Entre 2017 et 2019, 40 agents Enercal sont formés à la conduite d'un véhicule type pickup 4x4 en mode routier et terrain accidenté, boueux.

Objectifs : former les agents à une conduite plus sécuritaire, éco responsable et à limiter les casses mécaniques.

Des recyclages sont proposés annuellement.



Conduite éco-raisonnée

40 agents

Bénéfices :

Améliorer la sécurité des agents

Réduction des émissions de CO²

Réduction des casses mécaniques

Enercal, entreprise éco-responsable

L'adhésion à la charte écomobilité s'inscrit dans une démarche globale d'écoresponsabilité et de maîtrise de l'impact environnemental entreprise par Enercal il y a déjà plusieurs années :



Environnement

Enercal prend toutes les dispositions nécessaires dans l'exploitation de ses installations pour respecter son environnement :

- prévenir toute source de pollution de l'air, de l'eau et du sol
- surveiller les rejets aqueux et atmosphériques
- limiter les émissions sonores
- gérer les déchets
- ...

Une démarche de certification ISO 14001 en système de management de l'environnement est en cours.



Fonctionnement éco-responsable

- maîtriser l'usage du papier, de l'encre...
- privilégier les matières et matériaux non polluants
- Favoriser le recyclage et l'économie circulaire
- Développer les visio et vidéo conférence, le e-learning...
- ...



Maîtrise de l'énergie

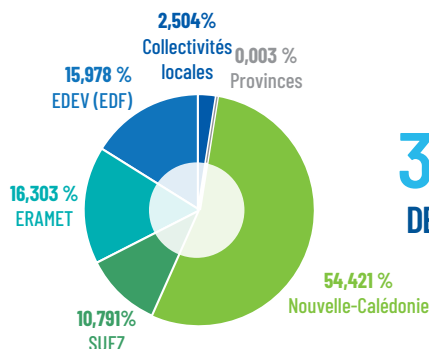
- Opter pour les éclairages type LED, les détecteurs de présence...
- Utiliser des matériaux isolants, des peintures claires et non réfléchissantes, permettre l'aération naturelle des bâtiments...
- Faire la chasse aux gaspillages : éteindre les lumières non indispensables, régler les températures de climatiseurs...
- Installer des systèmes d'autoconsommation électrique
- ...



Enercal s'inscrit dans une volonté de développement durable

Société Anonyme d'Economie Mixte Calédonienne

ACTIONNARIAT D'ENERCAL



430
AGENTS

30 Mrd CFP
DE CHIFFRE D'AFFAIRE

Enercal, opérateur intégré du système électrique calédonien, accompagne la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie

2022

100% énergies renouvelables à Belep, Maré, Ouvéa, et l'Île des Pins

2030

100% énergies renouvelables sur tout le Territoire

ENERCAL, PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ EN NOUVELLE-CALÉDONIE

2 400 GWh d'énergie produite en une année
75% de l'énergie totale consommée en Nouvelle-Calédonie
80% des énergies renouvelables produites en Nouvelle-Calédonie

- 3 unités de production thermique : Népoui, Prony, Ducos
- 3 aménagements hydrauliques : Yaté, Néaoua, Thu
- 4 centrales thermiques autonomes
- 1 centrale biocarburant : Ouvéa
- 8 micro-centrales hydrauliques
- 1 unité de production solaire : Maré
- 1 centrale thermique en gestion déléguée : Doniambo
- 500 installations solaires autonomes

Développer les énergies renouvelables



LE SPÉCIALISTE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 1 centrale solaire en exploitation : Mwiré
- 1 ferme agrisolaire : Focola
- 1 centrale solaire avec stockage : Oua Tom
- 1 ferme agrisolaire : Ouaco
- 1 centrale hydro électrique : Hydro Paalo

Des études prospectives au service de la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie :

- L'atlas hydroélectrique de la Nouvelle-Calédonie
- L'impact du véhicule électrique
- Les potentiels en énergies renouvelables marines

ENERCAL, TRANSPORTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ ET GESTIONNAIRE DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

1200 Km de lignes électriques haute tension transportent l'électricité des centres de production aux centres de consommation



Préparer le système électrique de demain

ENERCAL, DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ EN NOUVELLE-CALÉDONIE

- 27** communes en concession
- 40 000** clients
- 4000 kms** de lignes électrique de distribution qui livrent l'électricité aux consommateurs au sein des communes
- 10** points d'accueil clientèle



Accompagner nos clients dans leur transition énergétique

Données au 30 juin 2018



Pour tout savoir

f Enercal

www.enercal.nc